

COMPTE-RENDU

Réunion de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Mardi 14 février 2017 à 16h00 à Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 6 décembre 2016
 2. Présentation du rapport annuel d'activités 2016
 3. Présentation du programme et du budget prévisionnels 2017
 4. Renouvellement du contrat du second poste de chargé de mission
 5. Constitution des commissions thématiques
 6. Présentation du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du bassin de Bièvre Liers Valloire
 7. Questions diverses
-

Relevé de conclusions

- Le compte-rendu de la CLE du 6 décembre 2016 est approuvé.
 - Le rapport annuel d'activités 2016 est approuvé.
 - Le programme et le budget prévisionnels 2017 sont approuvés.
 - Le second poste de chargé de mission est maintenu pour une année.
 - Les inscriptions aux commissions thématiques ont été lancées.
 - Le diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du bassin Bièvre Liers Valloire a été présenté.
-

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 6 décembre 2016

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'ordre du jour de la CLE du 6 décembre 2016. Elle précise que Cécile CLEMENT, de l'ARS 38, a apporté quelques éléments de correction au compte-rendu (cf. diaporama).

Philippe MIGNOT met au vote le compte-rendu de la CLE du 6 décembre 2016.

➤ **Le compte-rendu, intégrant les modifications demandées, est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site du SAGE Bièvre Liers Valloire : <http://sageblv.weebly.com/>

2. Présentation du rapport annuel d'activités 2016

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le bilan d'activités de l'année 2016 (cf. diaporama). Elle précise les principales activités réalisées :

- la validation de la stratégie du SAGE et de son évaluation environnementale,
 - l'avancement du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant (en phase de finalisation),
-

- l'engagement de la mise à jour de l'état des lieux du SAGE en vue d'en intégrer une synthèse dans le PAGD,
- l'engagement de l'étude de définition des priorités d'actions sur les zones humides du bassin versant (partie drômoise),
- la rédaction d'une première version du Plan de Gestion de la Ressource en Eau,
- la mise en ligne du nouveau site internet du SAGE

Yves BOURGEOIS demande quelle analyse est prévue dans l'état des lieux du SAGE pour les systèmes d'assainissement.

Christel CONSTANTIN-BERTIN répond qu'il s'agit de recenser les ouvrages d'assainissement et d'indiquer leurs principales caractéristiques à partir des données disponibles.

Jean-Paul BERNARD demande combien de personnes ont visité le site internet.

Nadia BOUISSOU indique qu'à ce jour plus de 400 personnes l'ont visité.

➤ **Le bilan d'activités de l'année 2016 est adopté à l'unanimité.**

3. Présentation du programme et du budget prévisionnels 2017

Programme prévisionnel 2017

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le programme prévisionnel pour l'année 2017 (cf. diaporama) en précisant que cette année sera essentiellement consacrée à la rédaction des documents du SAGE (PAGD, règlement, rapport environnemental) qui sera faite en interne. Des commissions thématiques seront organisées pour suivre la rédaction des documents du SAGE et pour discuter de sujets spécifiques tels que les zones de sauvegarde pour l'eau potable, les zones humides et l'hydromorphologie des cours d'eau. Elle présente un calendrier prévisionnel provisoire qui sera probablement amendé suite à la réunion du premier comité technique en charge du suivi de la rédaction du SAGE.

Claire MORAND rappelle que les documents du SAGE ont une portée juridique et qu'à ce titre l'Agence de l'Eau met à disposition un cabinet d'avocats spécialisés dans le droit de l'environnement pour réaliser la relecture juridique des documents du SAGE et s'assurer ainsi de leur légalité.

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente les autres activités prévues pour l'année 2017 (cf. diaporama) :

- la finalisation du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau,
- la poursuite de la définition de priorités d'actions sur les zones humides du bassin versant,
- la finalisation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau en concertation avec les acteurs concernés et le suivi de sa mise en œuvre,
- la poursuite de l'élaboration du protocole de suivi des sources et Manthes et de Beaufort (sous réserve du temps disponible),
- les actions de communication (lettre du SAGE, site internet...).

➤ **Le programme prévisionnel de l'année 2017 est approuvé à l'unanimité.**

Budget prévisionnel 2017

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le budget prévisionnel 2017 (cf. diaporama). Elle rappelle que c'est le Syndicat Intercommunal Hydraulique de Bièvre Liers Valloire qui votera le budget primitif 2017 car le budget de la CLE est un budget annexe à celui du SIAH BLV. Elle précise que les contributions

des collectivités au budget de la CLE sont maintenues aux mêmes montants que pour l'année précédente.

Philippe MIGNOT indique que les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement équilibrés à 213 964 € et 289 051.83 €. Il rappelle que la décision de la CLE concernant le budget prévisionnel 2017 sera rapportée au SIAH Bièvre Liers Valloire.

➤ **Le budget prévisionnel de l'année 2017 est approuvé à l'unanimité.**

4. Renouvellement du contrat du second poste de chargé de mission

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle qu'un second poste de chargé de mission a été créé en avril 2017 et que le contrat de Nadia Bouissou prendra fin en avril 2017. Elle rapporte la proposition du Bureau de maintenir ce poste notamment pour participer à la rédaction du PAGD et du règlement, pour réaliser l'évaluation environnementale du SAGE et pour suivre l'étude des zones humides sur la partie drômoise du territoire.

Philippe MIGNOT propose de maintenir un second poste de chargé de mission pour une année car il est difficile de s'engager sur une durée plus longue dans le contexte actuel (réflexions en cours sur la prise de compétence GEMAPI).

➤ **Le second poste de chargé de mission est maintenu pour une année.**

5. Constitution des commissions thématiques

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que les commissions thématiques « Qualité », « Quantité », « Milieux » et « Gouvernance » se réuniront au cours de l'année 2017 dans le cadre de l'élaboration du SAGE et qu'une cinquième commission thématique « Communication » sera également constituée. Elle indique qu'une feuille d'inscription est mise à disposition durant la réunion et qu'une invitation à s'inscrire aux commissions thématiques sera envoyée aux membres de la CLE qui n'étaient pas présents à cette réunion. Elle précise que les partenaires habituels seront également intégrés aux différentes commissions dont la composition finale sera communiquée aux membres de la CLE.

6. Présentation du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant Bièvre Liers Valloire

Philippe MIGNOT présente les bureaux d'étude Burgeap et Asca en charge de l'étude. Il rappelle que cette dernière avait pour objectifs d'établir un diagnostic des cours d'eau du bassin versant et de proposer diverses pistes d'actions.

Christel CONSTANTIN-BERTIN précise que cette étude, dont le rendu est compilé sur plus de 1000 pages, a été suivie par un comité technique et par le Bureau de CLE élargi aux partenaires concernées. Elle indique que cette étude a permis de proposer un programme d'actions pour restaurer les cours d'eau. Les actions ont été définies au niveau du schéma de principe et seront réétudiées individuellement en concertation avec les acteurs locaux concernées avant leur mise en œuvre.

Guillaume GILLES (Burgeap) présente les différents points qui seront abordés au cours de la présentation (cf. diaporama).

Christophe BOUNI présente les résultats de l'analyse de l'histoire et de la perception relatives aux cours d'eau du territoire (cf. diaporama). Il précise que ce travail a permis de mettre en lumière le manque de connaissance historique autour des cours d'eau de l'amont du territoire, moins référencés

qu'à l'aval. Il indique que d'une manière générale la ressource souterraine, structurante sur ce territoire, est mieux considérée que ne le sont les ressources superficielles, dont la réappropriation par tous est aujourd'hui nécessaire. Il rappelle que des réunions publiques d'information ont été organisées pour présenter les différentes phases de l'étude et qu'elles ont été complétées par des entretiens individuels.

Guillaume GILLES présente les grands enjeux issus du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau du territoire. Il précise que les cours d'eau de la plaine sont globalement dégradés mais qu'il existe encore quelques milieux préservés sur les coteaux. Il indique que les espaces de bon fonctionnement doivent permettre l'expansion des crues, l'assurance d'une dynamique sédimentaire, le maintien de la richesse biologique et des relations entre les cours d'eau, les milieux humides et la nappe. Il présente le programme d'actions prévu pour une durée de 20 à 30 ans.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que les objectifs de gestion et d'aménagement de cette étude seront repris dans les documents du SAGE et que celle-ci permettra également de définir des priorités. Elle ajoute que les structures qui seront dotées de la compétence GEMAPI pourront mettre en place un contrat de bassin, outil opérationnel permettant la mise en œuvre du SAGE. Elle précise que ce contrat de bassin abordera notamment les thèmes des milieux aquatiques, de la qualité et de la quantité des ressources et que le diagnostic hydromorphologique servira de base à la définition des actions de la thématique des milieux aquatiques.

Philippe MIGNOT indique qu'une concertation locale sera organisée par les structures maîtres d'ouvrage des actions afin de construire ensemble les futurs projets.

Yves BOURGEOIS demande si une analyse des coûts/bénéfices de chaque projet envisagé a été réalisée afin de pouvoir appuyer les demandes de subventions sur de solides arguments.

Guillaume GILLES explique qu'une telle analyse n'était pas demandée dans le cadre de cette étude mais qu'elle pourra être mise en place sur certaines actions.

Christophe BOUNI précise que l'échec constaté des travaux réalisés sur les cours d'eau dans le passé encourage à mettre en place des projets plus collectifs à une échelle cohérente.

Claire MORAND précise qu'en termes de financements, la restauration de la morphologie des cours d'eau et de la continuité écologique représente un enjeu prioritaire pour l'atteinte des objectifs de bon état. Elle souligne qu'à ce titre l'Agence de l'Eau peut apporter entre 50 et 80 % de financements en fonction des projets proposés. Elle précise que le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau s'achèvera en 2018 et que les taux de financement prévus au 11^{ème} programme devront être vérifiés à partir de 2019. Elle indique que la mise en place d'un contrat de bassin permettrait de pérenniser les financements et de bénéficier dans certains cas de financements complémentaires. Elle souligne par ailleurs la qualité du travail réalisé qui constitue une excellente base de travail dont la CLE doit s'emparer afin de poursuivre le travail mené autour de ces enjeux.

La séance est levée à 18h15.

Le Président de la CLE
Philippe MIGNOT

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	MIGNOT Philippe	Président de la CLE, CC du Territoire de Beaurepaire
	BERNARD Jean-Paul	VP CLE, CC Bièvre Isère
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DEBOST Claire	VP CLE, Conseil Départemental de l'Isère
	DELALEUF Alain	VP CLE, CC Porte de DrômArdèche
	DESCOURS Christian	SIAH Bièvre Liers Valloire
	JANET Olivier	SIAH Bièvre Liers Valloire
	LAMBERT Marie-Thérèse	VP CLE, Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes
	NICAISE Claude	SI des Eaux Dolon Varèze
	ROUX Raymond	CC Bièvre Isère
THEZIER Pierre	SI d'Assainissement du Pays d'Albon	
USAGERS	ALVARES Christian	FDPPMA de l'Isère
	UFC Que Choisir	BOURGEOIS Yves
	DREVET Christian	FRAPNA Isère
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	MURGAT Roman	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	PASSAT Angélo	FDPPMA de l'Isère
	PECLIER Christian	FDPPMA de la Drôme
	ROBIN-BROSSE Jean	Chambre d'Agriculture de l'Isère
VALLET Gérard	ADARII	
ETAT	LANGON Marion	Agence française pour la biodiversité
	MORAND Claire	Agence de l'Eau RMC
INVITES	DENOLLY Patrick	SIAH Bièvre Liers Valloire
	KINDIGER Pascale	Communauté de communes Porte de DrômArdèche
	LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
	BOUNI Christophe	Asca
	GILLES Guillaume	Burgeap
	BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	BOIDIN Patricia	Conseil Départemental de la Drôme	DELALEUF Alain

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	ANTHOINE Emmanuelle	Conseil Départemental de la Drôme
	BARBAGALLO Max	VP CLE, CC de Bièvre Est
	ORIOU Gérard	CC Porte de DrômArdèche
	PIN Jean	VP CLE, SI Eau Potable Valloire Galaure
	SAVIGNON Eric	CC Bièvre Isère
ETAT	GARCIA Basile	DDT de la Drôme
	GOUACHE Florence	Préfecture de l'Isère
	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
	PORNON Christophe	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
USAGERS	DOUCET Franck	Association Départementale des Irrigants de l'Isère
	PONT Georges	CCI Drôme

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	DHERMY Bernard	SIGEARPE
	DURANTON Robert	Conseil Départemental de l'Isère
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	GRAMBIN Roland	CA Pays Voironnais
	MATHAN Gérard	CC Vallée de l'Hien
	NEUDER Yannick	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
	NICOUD Christophe	CC de Bièvre Est
USAGERS	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	DEYGAS Corinne	Chambre d'agriculture de la Drôme
	DUMAS Serge	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	GUIZARD Laurent	UNICEM
ETAT	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Directeur de l'ARS – DT 38	
MEMBRE ASSOCIE	CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence	